



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 novembre 2010
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 6420^e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos, au Siège, à New York,
le jeudi 11 novembre 2010, à 11 h 30**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal :

« Le 11 novembre 2010, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 6420^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et des forces de police à la Mission des Nations Unies au Soudan.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de forces de police ont entendu un exposé présenté, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, par M. Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan, et par le général de division Moses Obi, commandant de la Force de la Mission des Nations Unies au Soudan, par visioconférence.

Les membres du Conseil, M. Menkerios, le général de division Obi et les représentants des pays fournisseurs de contingents et de forces de police ont eu un échange de vues. »

